

Intersyndicale académique de l'enseignement supérieur et la recherche Appel aux personnels et étudiants de l'académie Lyon-Saint Etienne

Le gouvernement a entrepris le démantèlement du caractère républicain, public, national et laïque de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- *La loi L.R.U. (loi sur les Libertés et les Responsabilités des Universités), introduit l'autonomie des universités et la concurrence entre elles, opposant « établissements d'excellence » et établissement de seconde zone.*
- *L'application de la loi L.R.U. votée à la hussarde dans plusieurs des 20 universités « volontaires » introduit l'autonomie de la gestion et des ressources humaines qui va accroître les problèmes financiers des universités, les inciter à recruter de plus en plus de personnels précaires et accompagner les attaques contre les statuts en transformant tous les personnels sur postes statutaires (enseignants-chercheurs et BIATOS) en « employés » de leur seule université, dépendant de leur président.*
- *Cette loi introduit la fin de la collégialité avec la suppression des commissions de spécialistes et le recrutement des enseignants-chercheurs laissé à la seule appréciation du président.*

En parallèle, le CNRS est éclaté en Instituts, transformé en agence de moyens, une majorité d'UMR est désassociée. *Des projets veulent aller plus loin avec l'intégration aux universités autonomes des personnels chercheurs et ITA et la suppression de leurs statuts spécifiques (voir les positions du colloque de la CPU de 2007) .*

Pour aller jusqu'au bout, le ministère cherche à faire passer une série de décrets et de mesures :

- *décret d'application de la LRU modifiant le statut de 84 des enseignants-chercheurs,*
- *institution d'un « contrat doctoral unique » inacceptable en l'état,*
- *« mastérisation » de la formation des maîtres et remise en cause des concours,*
- *fin du fléchage des moyens pour les IUT et maintien d'un programme national pour le DUT,*
- *suppression de 900 postes.*

Cette entreprise s'accompagne d'une remise en cause des droits sociaux des étudiants :

- *L'autonomie financière va conduire à une modulation des droits d'inscriptions par université,*
- *Le rapport Lambert veut transformer les CROUS en « agence de la vie étudiante ».*

Contre cette politique de liquidation, l'ensemble de la communauté universitaire est en train de se dresser.

Les appels d'universitaires se multiplient. Dans une trentaine d'universités en France, des AG d'établissements ou d'UFR, des CA, des Congrès, ont pris position pour le retrait de décret modifiant le statut de 84 ou du plan de la mastérisation de la formation des maîtres. Dans notre académie, les AG des Universités Lyon 1, Lyon 3 et Jean-Monnet à St Etienne ce sont prononcées pour le retrait du décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs. Le Congrès de l'Université Lyon 2, réunissant CA, CEVU et CS, s'est également prononcé pour l'abandon de ce projet de décret.

Dans cette situation, la Ministre Valérie Pécresse est de plus en isolée. La CPU s'est démarquée du Ministère en s'abstenant lors du vote du budget au CNESER et par une lettre publique de son Président au Président Sarkozy. Des directeurs de laboratoire se prononcent pour un moratoire des mesures.

***Tous ensemble, dans l'unité, il est possible de faire reculer Valérie Pécresse
comme les lycéens ont fait reculer Xavier Darcos.***

Pour le service public d'éducation et de recherche

Exprimons massivement nos revendications :

- * Abrogation de la loi L.R.U. (sur les Libertés et les Responsabilités des Universités)
- * Retrait du plan de « mastérisation » de la formation des maîtres
- * Retrait du projet de décret modifiant les statuts des enseignants-chercheurs
- * Retrait du projet du contrat doctoral unique
- * Arrêt du démantèlement des organismes nationaux de recherche
- * Rétablissement des 900 postes supprimés

***Montrons notre refus de la concurrence entre universités :
nous voulons des moyens pour toutes les universités et toutes les filières***

Rassemblement place de l'Ecole le vendredi 16 janvier à 9h
à l'occasion de la venue de Valérie Pécresse à l'ENS Science
pour soutenir le plan campus.

Allons porter nos revendications au rectorat de Lyon :

**Grève et manifestation le mardi 20 janvier
de la Place des Terreaux au Rectorat de Lyon**

Départ à 12H30, place des Terreaux, arrivée à 14h au rectorat.
RdV à 14h au rectorat pour la remise officielle des listings de notes.

Cette manifestation sera suivie d'une **Assemblée Générale inter-sites à 15h**
Amphi Fugier (bâtiment Athéna) Université Lyon 2, 16 quai Claude Bernard.

Préparons ensemble la grève interprofessionnelle du 29 janvier :

Nous appelons, avec toutes les confédérations syndicales nationales, les fédérations de fonctionnaires, les fédérations de l'enseignement et les syndicats de l'enseignement supérieur, à la grève et à la manifestation interprofessionnelles du jeudi 29 janvier 2009.

Intersyndicale de l'enseignement supérieur et la recherche de l'académie de Lyon :
CGT (SNTRS, FERCSup, INRA), CNT (éducation), FO (SDPREES 69, SDPREES 42),
FSE Lyon, FSU (SNESup, SNASUB, SNCS), SGEN-CFDT (recherche),
SLR, SUD (éducation, recherche).